



Direction régionale
de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement

CENTRE-VAL DE LOIRE

Service Bâtiment, Logement et
Aménagement Durables
Département Logement et Habitat

LA PRODUCTION DES LOGEMENTS AIDÉS EN REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

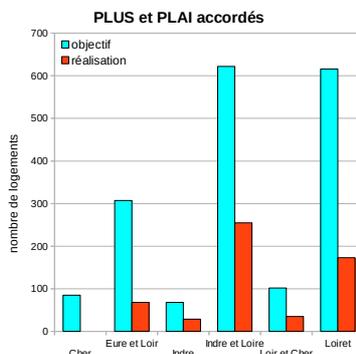
Bilan au 30 septembre 2016

Parc Public - hors ANRU – Programmation initiale



	PLUS			PLAI		
	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation
REGION	1 220	403	33%	580	157	27%
Cher	58	0	0%	27	0	0%
dont CA Bourges	23	0	0%	11	0	0%
Eure et Loir	209	48	23%	98	20	20%
Indre	46	21	46%	22	8	36%
Indre et Loire	419	180	43%	203	75	37%
dont CA Tours	280	97	35%	131	38	29%
dont CD Indre et Loire	139	83	60%	72	37	51%
Loir et Cher	69	26	38%	33	9	27%
Loiret	419	128	31%	197	45	23%
dont CA Orléans	257	55	21%	121	19	16%
dont CD Loiret	162	73	45%	76	26	34%

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre SISAL

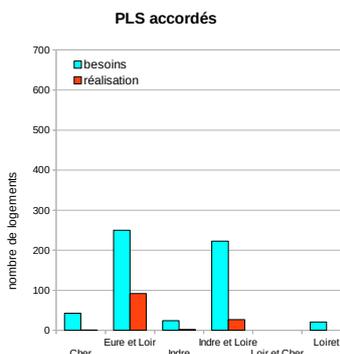


A fin septembre, 31 % des objectifs de production de logements PLUS/PLAI sont atteints. Tous les territoires ont commencé à financer leurs opérations sauf celui du Cher. Le conseil départemental d'Indre-et-Loire est le plus avancé avec 51 % de réalisation, suivi du département de l'Indre (36 %) et du CD du Loiret (34 %)



	PLS					
	structures		ordinaire public		ordinaire privé	
	Besoins prévisionnels	Logements autorisés	Besoins prévisionnels	Logements autorisés	Besoins prévisionnels	Logements autorisés
Contingent : 600 logements						
REGION	358	36	193	81	8	5
Cher	42	0	0	0	1	1
dont CA Bourges	42	0	0	0	1	1
Eure et Loir	179	36	71	56	0	0
Indre	22	0	0	0	2	2
Indre et Loire	115	0	101	25	7	2
dont CA Tours	10	0	101	25	2	2
dont CD Indre et Loire	105	0	0	0	5	0
Loir et Cher	0	0	0	0	0	0
Loiret	0	0	21	0	0	0
dont CA Orléans	0	0	21	0	0	0
dont CD Loiret	0	0	0	0	0	0
Réserve régionale	41 logements					

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre SISAL



Le contingent 2016 est le même qu'en 2015, pour des besoins identifiés pour le moment de 358 logements en structures et de 201 logements ordinaires.

PLUS = Prêt Locatif à Usage Social
PLAI = Prêt Locatif Aidé d'Intégration
PLS = Prêt Locatif Social

Numéro unique – État de la demande de logement social (à fin septembre 2016)



	Attributions en moins de 30 jours
Cher	18,41%
Eure-et-Loir	4,21%
Indre	36,38%
Indre-et-Loire	12,63%
Loir-et-Cher	12,96%
Loiret	13,67%
RÉGION	15,06%

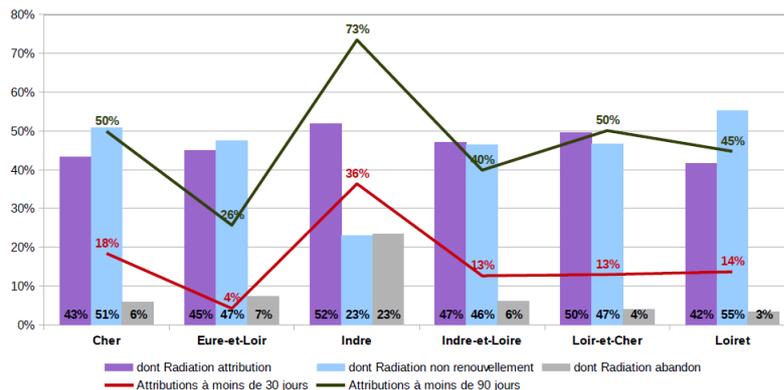
A fin septembre 2016, le nombre de demandes de logement social actives en région Centre-Val de Loire (stock) reste stable, avec un peu plus de 50 000 demandes. L'Indre-et-Loire, le Loiret, et l'Eure-et-Loir concentrent toujours 76% de ce total.

Chaque mois, en moyenne, 4 600 demandes nouvelles sont enregistrées (flux). De même, 1 900 attributions sont prononcées, dont 600 par mutation interne. 2 000 demandes sont radiées pour non renouvellement et 300 pour abandon de la demande, avec des proportions variables selon la tension des départements.

En moyenne, les demandes sont satisfaites au bout de 6 mois en région Centre-Val de Loire contre une moyenne de 13 mois au niveau national. Dans l'Indre, presque 40% des attributions sont réalisées en moins de 30 jours, une caractéristique de territoire détendu. Au moins 40% des attributions sont réalisées en moins de 3 mois dans les autres départements, sauf en Eure-et-Loir.

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre Numéro Unique

Part des radiations et des attributions de janvier à septembre 2016



L'âge moyen des demandeurs de logement social en région Centre-Val de Loire est de 41 ans, identique à la moyenne nationale. De plus, la part des demandeurs de moins de 30 ans y est plus forte de 3 points (moyenne nationale de 23%) et celle des plus de 60 ans équivaut à la moyenne nationale (14%).

Parallèlement, la part des demandeurs isolés en région Centre-Val de Loire est un peu plus élevée que celle du niveau national (43%). La situation est cependant un peu plus contrastée entre les départements, cette part allant de 36% dans l'Eure-et-Loir à plus de 50% dans l'Indre et l'Indre-et-Loire. Presque la moitié des ménages mono-parentaux a une personne à charge (48% pour la moyenne nationale contre 45% pour la moyenne régionale).

LA PRODUCTION DES LOGEMENTS AIDES EN REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Bilan au 30 septembre 2016

Service Bâtiment, Logement et
Aménagement Durables
Département Logement et Habitat

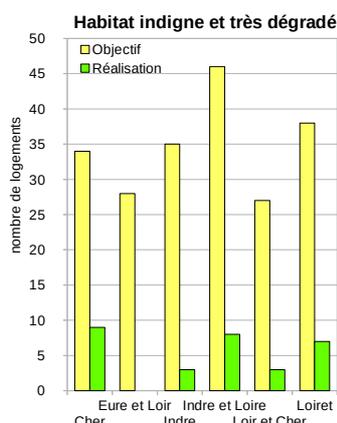
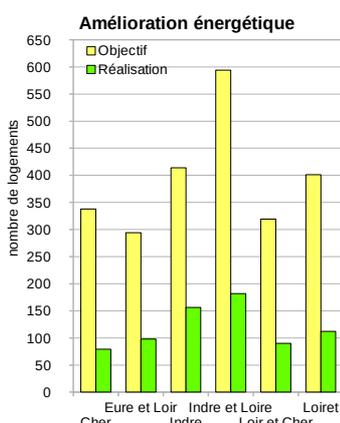
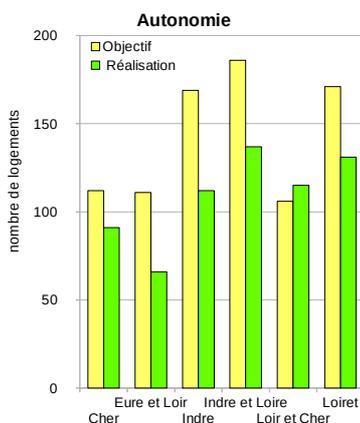
Parc Privé - Programmation complémentaire

Aides aux propriétaires occupants



REGION	Autonomie			Amélioration énergétique			Lutte contre l'habitat indigne et très dégradé (LHI/LTD)		
	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation
REGION	855	652	76%	2 360	717	30%	208	30	14%
Cher	112	91	81%	338	79	23%	34	9	26%
<i>dont CA Bourges</i>	19	16	84%	40	20	50%	4	2	50%
Eure et Loir	111	66	59%	294	98	33%	28	0	0%
Indre	169	112	66%	414	156	38%	35	3	9%
Indre et Loire	186	137	74%	594	182	31%	46	8	17%
<i>dont CA Tours</i>	69	30	43%	137	40	29%	10	0	0%
<i>dont CD Indre et Loire</i>	117	107	91%	457	142	31%	36	8	22%
Loir et Cher	106	115	108%	319	90	28%	27	3	11%
Loiret	171	131	77%	401	112	28%	38	7	18%
<i>dont CA Orléans</i>	36	36	100%	62	12	19%	8	1	13%
<i>dont CD Loiret</i>	135	95	70%	339	100	29%	30	6	20%

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre Anah



Le taux de réalisation régional des dossiers PO autonomie est de 76 %.

Le nombre de dossiers financés à fin septembre 2016 est équivalent à celui de fin septembre de l'année dernière. Les territoires du Loir-et-Cher et de la CA d'Orléans ont déjà atteints leurs objectifs.

Au niveau de l'amélioration énergétique, le nombre de dossiers traités est assez faible (717) par rapport à l'objectif de la programmation complémentaire, soit un taux régional de réalisation d'environ 1/3. En comparaison le nombre de dossiers financés à septembre 2015 était de 1 185.

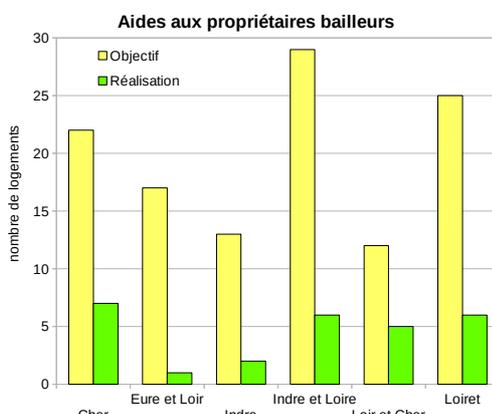
En ce qui concerne les dossiers de lutte contre l'habitat indigne et très dégradé, les résultats sont assez hétérogènes entre territoires. Le Cher, le CD d'Indre-et-Loire et le CD du Loiret sont les plus avancés

Aides aux propriétaires bailleurs



REGION	Toutes interventions		
	Objectifs de logements	Logements financés	Taux de réalisation
REGION	112	27	24%
Cher	22	7	32%
<i>dont CA Bourges</i>	17	1	6%
Eure et Loir	13	1	8%
Indre	11	2	18%
Indre et Loire	29	6	21%
<i>dont CA Tours</i>	14	4	29%
<i>dont CD Indre et Loire</i>	15	2	13%
Loir et Cher	12	5	42%
Loiret	25	6	24%
<i>dont CA Orléans</i>	9	0	0%
<i>dont CD Loiret</i>	16	6	38%

Source : DREAL Centre-Val de Loire / Infocentre Anah



1/4 des objectifs de propriétaires bailleurs est atteint au niveau régional à fin septembre. Les dossiers se concentrent sur les territoires du Cher (Etat), du Loir-et-Cher et du CD du Loiret.